Financement des programmes d'éducation de la petite enfance (ÉPE) pour la promotion de la langue et de la culture inuites – formulaire de proposition

Il existe deux options d'utilisation de ce financement :

Option A : offrir un programme d'éducation de la petite enfance dispensé par l'administration scolaire francophone (ASD) ou la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) – avec ou sans permis.

1. Consultation
   - L'ASD ou la CSFN consulte les membres de la collectivité familiarisés avec les programmes d'ÉPE pour la promotion de langue et de la culture inuites[1] pour déterminer quel type de programme convient le mieux à la collectivité.
   - Consultez l'agent de la petite enfance de votre région pour obtenir plus d'information concernant les programmes d'ÉPE.
2. Remplissez la demande.
3. Étudiez la demande lors d'une réunion de l'ASD ou de la CSFN.
4. Approuvez la demande à présenter ou apportez les modifications suggérées.
5. Envoyez la demande dument remplie à l'adresse indiquée avant le 15 avril.

Note : Un programme d'ÉPE doit posséder un permis si les parents **ne restent pas** avec leur ou leurs enfants durant le programme. Si un permis est nécessaire, veuillez entreprendre le processus immédiatement. Contactez l'agent de la petite enfance de votre région pour obtenir de l'aide.

Option B : appuyer un programme d'ÉPE existant.

1. L'ASD ou la CSFN fournit à tous les programmes d'ÉPE de la collectivité une copie du formulaire de demande.
   - Informe les responsables des programmes de la date limite pour soumettre la demande à l'ASD ou à la CSFN pour permettre à celle-ci d'étudier les demandes lors d'une réunion.
2. L'ASD ou la CSFN étudie les demandes dument remplies lors d'une réunion officielle.
   - Invite les représentants des programmes ayant présenté une demande à participer à la réunion.
3. L'ASD ou la CSFN approuve les demandes remplies devant être soumises ou suggère des modifications.
   - Une fois celle-ci approuvée, la présidente ou le président de l'ASD ou la CSFN signe la demande.
   - Si l'ASD ou la CSFN suggère des modifications, elle accorde du temps au programme d'ÉPE pour revoir sa demande et la présenter lors de la prochaine réunion de l'ASD ou de la CSFN.
4. L'ASD ou la CSFN envoie la demande approuvée à l'adresse indiquée avant le 15 avril.

Note : S'il existe plus d'un programme d'ÉPE au sein d'une collectivité, l'ASD ou la CSFN verra comment répartir les fonds de manière adéquate et équitable entre les programmes. L'ASD ou la CSFN peuvent présenter plus d'une demande de financement.

[1]Pour les programmes sous la responsabilité de la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN), les références dans ce texte doivent être adaptées pour traiter de promotion de la langue et de la culture francophones.

Envoyez votre demande à :

Apprentissage et garde des jeunes enfants (AGJE) Ministère de l'Éducation C.P. 1000, succursale 920 Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0	☎ 867 975-4861, (867) 975-4866 🖷 867 979-2517 ECLPC@gov.nu.ca

Financement des programmes d'éducation de la petite enfance (ÉPE) pour la promotion de la langue et de la culture inuites – formulaire de proposition

Titre du projet :	
ASD ou CSFN responsable :	
Personne-ressource de l'ASD ou de la CSFN :	
Nº de téléphone de l'ASD ou de la CSFN :	
Adresse postale :	
Courriel :	
Personne-ressource de l'AGJE :	
Nº de téléphone :	
Courriel :	
Montant total demandé :	
Date de début du projet :	
Date de fin du projet :	

Signature (programme d'ÉPE) : _____

Nom en caractères d'imprimerie : _____ Date : _____

Signature (président ou représentant de l'ASD) :

_____

Nom en caractères d'imprimerie : _____ Date : _____

À l'usage de l'AGJE seulement :

Pour qu'une demande soit approuvée, celle-ci doit respecter les critères du programme d'ÉPE pour la promotion de la langue et de la culture inuites :

- ☐ Pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles.
- ☐ Être basée sur la langue et la culture inuites[1].
- ☐ Appuyer les programmes d'ÉPE existants offerts par d'autres organismes.
  OU
  Offrir un programme d'ÉPE à temps partiel parrainé par l'ASD ou la CSFN (durant ou à l'extérieur des activités scolaires).
- ☐ Ne pas dupliquer des services existants.

Approbation : Oui ☐ Montant total approuvé : _____

Non ☐ Raison du rejet : _____

Révisée par : _____ Date de la révision_____

Parlez-nous de votre projet :

- De quoi s'agit-il (décrivez les activités prévues)?
- Quels sont les objectifs?
- Pourquoi est-ce important?

Qui est impliqué?

- Qui participera, quel sera leur rôle?
- Quels groupes ou organismes seront impliqués?
- Quels sont leurs rôles dans ce projet?

Quels installations, ressources et matériel seront nécessaires?

- Où le projet sera-t-il offert et combien d'activités sont prévues?
- Quelles ressources ou quel matériel (y compris la nourriture) seront utilisés ou produits (faites-en la liste)?

Comment saurez-vous que le projet a réussi?

Autres commentaires

Salaires							**Budget approuvé (à l'usage du bureau seulement)**
Nom de l'ainé ou de l'expert culturel	Activité (responsable)	Taux horaire	Nb d'heures par jour	Nb de jours par semaine	Nb de semaines	Total	
Charges sociales connexes – maximum 12 %							
Matériel (listez le type de fourniture, de matériel à acheter ou à produire)							
Nourriture (donnez des exemples d'aliments nutritifs ou traditionnels)							
Frais de location, le cas échéant (pour les évènements familiaux culturels)							
Autres (veuillez préciser)							
Total demandé							
Total approuvé (à l'usage du bureau seulement)							